

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 70 (1961)
Heft: 4

Artikel: Les auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge suisse
Autor: Bura, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683467>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES AUXILIAIRES HOSPITALIÈRES DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

Les auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge suisse ont été créées il y a trois ans. Une des plus importantes tâches de notre Croix-Rouge nationale est en effet de former du personnel soignant auxiliaire apte à prêter une aide efficace au service sanitaire civil et militaire en temps de paix comme en cas de guerre.

En cas de conflit, le départ du personnel étranger et la réquisition partielle des infirmières suisses mobilisables diminueraient dans une proportion inquiétante l'effectif hospitalier de nos établissements civils. Des renforts fournis par les auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge suisse permettraient de parer à ce déficit.

débordés par un afflux soudain de malades ou de blessés. Est-il besoin de souligner le rôle que pourraient jouer alors les auxiliaires hospitalières?

Mais ces auxiliaires ne seront pas d'un moindre secours en temps normal et lorsque nulle catastrophe ne nous menace. Elles représentent pour les sections de la Croix-Rouge suisse dont elles dépendent une précieuse réserve de personnel de renfort pouvant être appelé à participer, sur le plan sanitaire, à telle ou telle action de secours à caractère civil entreprise par la Croix-Rouge suisse ou encore attribué à titre permanent ou transitoire à certains établissements hospitaliers.



Stage à l'hôpital...

(Photo Egon Bolliger, Zurich)

D'autre part, le personnel soignant des formations croix-rouge que nous sommes tenus de mettre à la disposition du Service de santé est loin d'atteindre l'effectif de volontaires féminines nécessaire. Ici aussi, les auxiliaires hospitalières nouvellement recrutées et formées, en se mettant à la disposition du médecin-chef de la Croix-Rouge, permettraient de combler les vides.

Leur rôle serait aussi essentiel en cas de catastrophe, d'épidémie, d'événement imprévisible survenant en temps de paix, puisque nos formations croix-rouge peuvent également être mises sur pied en de telles occasions. Il faut songer qu'en semblable occurrence, nos hôpitaux déjà surchargés en temps normal et manquant déjà de personnel professionnel, risqueraient de se voir

Le cours de formation des auxiliaires hospitalières

En vue de s'assurer ces renforts de volontaires si nécessaires, et comme le désir d'aider et la bonne volonté ne suffisent pas, la Croix-Rouge suisse a mis sur pied, en 1958, un cours d'un genre tout nouveau. Nouveau en ce sens que, à la différence des cours de soins aux malades à domicile et des cours de premiers soins, il a essentiellement trait aux soins à donner en milieu hospitalier. D'où le nom de ces nouvelles « auxiliaires de la Croix-Rouge ».

Le cours comporte quatorze leçons de deux heures chacune. Les dix premières, données par une infirmière, sont consacrées à l'étude des soins simples à donner au lit du malade; les quatre autres, données par un méde-

cin, ont trait à la structure et aux fonctions du corps humain, ainsi qu'aux processus morbides que doit connaître l'auxiliaire hospitalière.

Le premier cours, organisé à titre d'essai sous les auspices du secrétariat général de la Croix-Rouge suisse, eut lieu à Berne, en collaboration avec la section locale de Berne-Mittelland. Il réunissait huit participantes. L'expérience s'étant révélée concluante, ce premier cours fut suivi en 1959 et en 1960 de vingt autres qui se déroulèrent à Berne, Zurich et Bâle. Vingt et un cours au total qui ont permis de former deux cent dix-neuf auxiliaires hospitalières dûment titularisées.

Les résultats atteints au long de ces trois premières années d'expérience prouvent que le programme provisoire, tel qu'il avait été établi et appliqué tout d'abord à titre d'essai, permet effectivement de donner une formation suffisante aux futures auxiliaires hospitalières, les préparant judicieusement à leur activité à venir. A l'issue de leur instruction, la plupart des candidates, en effet, se sont révélées aptes à rendre les services que l'on attend d'elles.

Conditions d'admission

L'on demande aux candidates d'être âgées de dix-sept ans au moins, de soixante-cinq ans au plus, d'être en bonne santé, de présenter les dispositions de caractère et intellectuelles requises, d'être animées d'un désir réel d'aider et de collaborer à l'un ou à l'autre des secteurs d'activités de la Croix-Rouge, en cas de service actif de l'armée ou en temps de paix. Une fois formée, l'auxiliaire hospitalière qui est en mesure de mettre ses services à disposition sans condition, peut se faire incorporer dans un détachement du service croix-rouge. S'il ne lui est pas possible de quitter son lieu de domi-

cile, elle pourra être appelée à prêter son concours dans un hôpital civil ou être affectée au Service sanitaire de guerre de la protection civile. Les autres, qui ne voudront être incorporées d'aucune manière demeureront à disposition de la Croix-Rouge suisse et de ses sections pour l'accomplissement de tâches ressortissant au domaine sanitaire. Elles s'engagent en outre à effectuer tous les ans un cours de répétition d'une durée de quatre jours.

Le stage pratique

Un stage pratique en milieu hospitalier suit le cours, le stage peut se faire de diverses manières: par journées entières — c'est-à-dire huit heures de travail quotidien, pendant douze jours —, par demi-journées ou quatre heures de travail quotidien pendant quatre semaines —, par heures encore, échelonnées selon entente. Le système le meilleur est celui du stage réparti sur des journées entières et consécutives, car c'est de cette façon que l'auxiliaire hospitalière peut le mieux se familiariser avec la marche d'un hôpital et jouer un rôle vraiment efficace au sein de l'équipe soignante.

En principe, les stagiaires ne sont pas mises en contact avec des malades contagieux. Elles sont de préférence placées dans un service de malades âgés ou chroniques, ou en médecine.

La fréquentation du cours est gratuite. Durant le stage, l'auxiliaire hospitalière qui logera hors de l'hôpital sera nourrie par celui-ci.

La Croix-Rouge suisse fournit à titre de prêt blouses à manches et tabliers à bretelles. On a renoncé au port d'une coiffe, à fin d'éviter toute confusion avec le personnel infirmier professionnel.

La stagiaire est soumise à un examen pulmonaire à son entrée à l'hôpital. Elle est assurée contre les risques d'accidents professionnels et les maladies infectieuses et mise de surcroît au bénéfice de l'assurance responsabilité civile de l'établissement.

Visite à des stagiaires

Berne, Hôpital de l'Île. Deux stagiaires effectuent actuellement leur stage pratique dans cet établissement où elles ont été affectées au service de chirurgie et d'orthopédie. Rendons-leur visite.

Il est 16 heures, l'heure à laquelle on refait les lits. On nous assied de force sur un banc, dans le couloir, en nous priant de patienter un peu. A notre droite un pot de fleurs, à notre gauche un patient convalescent qui nous examine avec suspicion: « *L'heure des visites est passée, dites...* »

Un défilé de coiffes nous distrait: minuscule et tenant par miracle sur un chignon blond: « *Une Allemande* », précise notre voisin à l'autre bout du banc. Une coiffe ailée qui volette: « *Celle-là, une Hollandaise* », ajoute-t-il. Une coiffe « *Lindenhof* »: « *Celle-ci alors, elle est Suisse* ». Une tête privée de coiffe: « *Ça, c'est pas une infirmière. C'est une « Croix-Rouge »; elle fait un cours de catastrophe...* »

C'était elle que nous attendions. Mlle X, future auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge, aide-dentiste dans le civil, qui terminera son stage dans trois jours. Elle prête la main partout où l'on a besoin d'elle, refait les lits, change l'eau des vases, apprête les plateaux des repas, prépare les bains, les cataplasmes, lave les seringues, les aiguilles, donne à boire à une malade, redresse ses oreillers, aide au lever d'une autre, aux transports des chariots des opérés, court d'une chambre



Une stagiaire rend cent services

à l'autre, seconde les infirmières partout où cela s'avère nécessaire. Je vous assure que de la sorte les journées s'envolent vite pour nos « auxiliaires ».

« Fatiguée? Mais non, c'est si intéressant! » Mlle X est tout sourire. Ses yeux brillent. Elle a près de trente ans, mais si c'était à refaire! Ce bref stage en milieu hospitalier a éveillé en elle une vocation latente et elle regrette de ne pas avoir entrepris des études d'infirmière quand il était temps. Maintenant il est tout de même un peu tard pour recommencer, n'est-ce pas?

Ce qu'en pense une infirmière-chef

« Si nous apprécions l'aide des auxiliaires de la Croix-Rouge, dit l'infirmière-chef? Bien sûr et dans quelle mesure! Si elles sont intelligentes, si elles aiment ce qu'elles font, et c'est le cas de toutes puisqu'elles prêtent leur concours spontanément et à titre entièrement bénévole, elles sont vraiment de précieuses auxiliaires au bout de deux ou trois jours déjà. Certes, en un laps de temps si bref, on ne peut prétendre qu'elles puissent remplacer une infirmière. Elles n'y seraient d'ailleurs pas autorisées. Mais ces innombrables services qu'elles rendent tout au long d'une journée sont inappréciables et déchargent sensiblement le personnel professionnel insuffisant en nombre et surmené.

» C'est pourquoi, précise encore l'infirmière-chef, nous acceptons de grand cœur de faire un petit sacrifice de temps au début des stages, ainsi que la charge supplémentaire que représentent ces dilettantes pendant les quarante-huit ou soixante-quatre premières heures de leur séjour chez nous.

— Et estimez-vous, ma Sœur, que cette préparation que la Croix-Rouge entend donner à temps à ses collaboratrices — « à temps », c'est-à-dire avant que ne survienne une guerre, une épidémie, une catastrophe — est une mesure judicieuse? Si souvent on nous répond: à quoi bon prévenir, prévenir longtemps à l'avance et vouloir préparer des aides qui d'ici quelques années risqueront d'avoir oublié ce qu'elles auront appris en ces quelques jours?

— J'étais déjà infirmière-chef lors de la mobilisation de 1939. J'ai vu arriver des dizaines, des centaines de S. C. F. armées de la meilleure bonne volonté. Croyez-vous que cela suffise?: « Ma sœur, que dois-je faire de ce thermomètre? » me demandait-on alors que le travail avait triplé, quadruplé... Certes, chaque femme ou peu s'en faut sait qu'un thermomètre cela « monte ». Mais comment « cela descend-il »? Vous êtes-vous déjà battu avec un thermomètre qui n'entend plus bouger? Oui, n'est-ce pas? Eh! bien... Et c'était comme cela sur toute la ligne! J'étais seule, sur un étage avec mes S. C. F. qui se battaient contre des thermomètres...

» Quant à la question d'oublier au bout de quelques mois, faute de pratique, les notions apprises en vingt-huit leçons et douze jours de stage, la Croix-Rouge suisse a prévenu le risque en instituant pour ses auxiliaires hospitalières l'obligation de suivre les cours annuels de répétition prévus au programme. »

Mademoiselle X, Mademoiselle Y et Madame Z...

Dans la vie, Mlle X est libre, libre comme l'oiseau dans l'air. Aussi s'est-elle inscrite « inconditionnellement » dans les détachements du médecin-chef de la Croix-Rouge. C'est dire qu'en cas de mobilisation, elle serait affectée à un E. S. M., « quelque part en campagne ». Si elle se marie d'ici quelque temps, elle aura



Son activité est aussi diverse qu'utile (Photos E. Bolliger)

la latitude de demeurer « membre du service croix-rouge » ou de demander son licenciement. Dans ce dernier cas elle pourra alors, comme sa camarade, Mlle Y qui, elle, a un fil à la patte — en l'occurrence ses parents qu'elle ne saurait quitter — s'engager « sous condition », c'est-à-dire qu'en cas de service actif, de catastrophe, d'épidémie, elle serait appelée à prêter son aide dans un hôpital civil au lieu de son domicile.

Mlle Y, maîtresse d'ouvrages manuels dans la vie privée, avait grand peur de cette expérience toute nouvelle qu'elle s'apprêtait à tenter: le cours lui faisait peur, l'idée du stage qui devait suivre la terrorisait davantage encore. Maintenant, elle est ravie d'avoir osé, d'avoir fait une expérience enrichissante « pour elle et les autres » et ne comprend plus ses craintes du début...

Mme Z, elle, n'est plus stagiaire. C'est une auxiliaire hospitalière chevronnée, titulaire d'une « attestation » en bonne et due forme. Depuis trois mois, soit depuis qu'elle a terminé sa formation, elle consacre chaque semaine une journée à ce service volontaire et vient prêter main forte dans un service de malades chroniques de l'Hôpital Lory. De ce fait, elle ne sera pas astreinte à suivre le « cours de répétition », cet entraînement hebdomadaire en tenant largement lieu: « Et dire qu'avant j'appréhendais de voir trois gouttes de sang bien propre couler d'un doigt... Maintenant j'aime tant « mes » malades qui m'attendent chaque vendredi et me manqueraient terriblement si je ne les voyais pas une fois par semaine au moins. »

Mme Z étant mariée, nous lui demandons comment elle concilie ses occupations de maîtresse de maison et la charge de son service bénévole à l'hôpital.

« Oh! sans difficulté aucune. »

Il est vrai que Mme Z a un mari modèle, un mari en or, d'une espèce qui ne doit pas courir les rues; un mari, figurez-vous, qui a consacré une partie de ses



Votre Croix-Rouge a besoin d'auxiliaires hospitalières
(Photo Bolliger)

vacances à s'occuper de la maison pendant que sa femme effectuait son stage pratique de deux semaines; elle put ainsi le faire d'une manière continue, et sans avoir à se soucier du ménage laissé en plan le matin, des repas à préparer le soir pour le lendemain, du linge à repasser qui s'amoncelle.

Comment, pourquoi s'est-elle décidée, elle qui craignait la vue du sang, à suivre un cours de soins aux

malades à l'hôpital? A l'instigation d'une amie. Celle-ci insistait. Mme Z n'était pas convaincue:

« Je n'ai pas la vocation, ma chère...
— Essaie toujours, tu verras. »

L'amie insista, eut gain de cause, avait raison. « Incroyable comme on peut s'ignorer soi-même », s'étonne Mme Z. Cet amour qu'elle porte aux malades, aux handicapés, à tous ceux qui souffrent et ont besoin d'elle lui est une révélation.

*

Mais n'est-ce pas là une qualité spécifiquement féminine que ce besoin de dévouement? Une qualité qui sommeille en chacune, quelles que soient sa formation, ses occupations habituelles; qu'elle se croie essentiellement artiste, intellectuelle ou simplement « pas faite pour cela »?

Le manque de temps, avouons-le, est bien souvent un prétexte. Il suffit de vouloir pour pouvoir. Le sacrifice de quelques heures de loisir et les quatorze leçons sont déjà du passé. Plus difficile, il est vrai, de trouver le temps nécessaire pour le stage pratique. Plusieurs auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge ont sacrifié tout ou partie de leurs vacances annuelles. Une mention et un bravo particuliers en leur honneur. Des mères de famille ont mis à contribution la bonne volonté et l'esprit d'entraide familiale de leur mari, de leurs enfants. Félicitations à celles-ci aussi. D'autres encore ont sacrifié leurs samedi et dimanche, tandis que les privilégiées ont obtenu un congé payé de leurs employeurs.

Que ce soit pour le service croix-rouge ou pour ses actions de secours à caractère civil, la Croix-Rouge suisse a un urgent besoin d'auxiliaires hospitalières. Qui se laissera tenter?

G. Bura

AVEC LA CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Concours de dessins

Lors de l'émission radioscolaire consacrée, le 28 octobre 1960, à une évocation de la vie d'Henry Dunant, un concours de dessins avait été organisé par la Croix-Rouge de la Jeunesse. Le thème proposé aux écoliers romands était: « Comment vous représentez-vous la Croix-Rouge? »

Ce concours a obtenu un succès considérable, car pas moins de 514 travaux ont été soumis au secrétariat romand de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Le jury — composé de professionnels — a attribué le premier prix à deux élèves de l'école de Vandœuvres (Genève), classe de Madame Mertens, Christine Zwahlen et Marie-Christine Chaillot, âgées d'une dizaine d'années, qui ont présenté un excellent dessin exécuté en commun.

*

Camp de vacances en Forêt-Noire

Des jeunes filles et des garçons des cantons romands âgés de 15 à 17 ans, affiliés à la Croix-Rouge de la Jeunesse en Suisse française, pourront participer en Forêt-Noire à un camp de vacances de trois semaines organisé par la Croix-Rouge de la Jeunesse allemande.

Ce sera pour eux l'occasion d'exercer la langue allemande.

*

Participation à un cours en Allemagne

La Croix-Rouge de la Jeunesse allemande a organisé un cours pour éducateurs qui s'est déroulé du 11 au 14 mai à Bamberg et auquel la Suisse était représentée.

*

Un camp en Autriche

La Croix-Rouge de la Jeunesse autrichienne a invité la Croix-Rouge de la Jeunesse suisse à participer à un camp qui aura lieu du 10 au 25 juillet à Hohenleben près de Hollenstein, dans la vallée de l'Ybbs en Basse-Autriche. Des « juniors » nord-américains, anglais, allemands et canadiens y prendront également part.

*

Pour le préventorium de Mikrokastro

Plusieurs classes primaires de Bâle ont collecté et réuni des pullovers et des vêtements à l'intention des enfants grecs soignés au préventorium de Mikrokastro.